



Plan stratégique de l'ACATC : 2023-2026

Vision:

L'ACATC est une source d'information fiable qui centralise les données, les tendances et les enjeux relatifs à l'indemnisation des accidents du travail au Canada.

Mission:

Par le biais de collectes et d'analyses de données, de partage des connaissances et d'actions de formation et de réseautage, l'ACATC aide ses membres à établir des systèmes d'indemnisation des accidents du travail qui soient robustes et durables dans tout le Canada.

Nos valeurs : Notre inspiration

Orientées sur les résultats

Nous exerçons nos activités en accord avec notre orientation stratégique afin de produire des résultats tangibles et mesurables.

Diversifiées et inclusives

Nous accueillons et valorisons les contributions des membres de tous les horizons et de toutes les capacités et la diversité des points de vue dans toutes les activités de l'ACATC.

Éthique

Nous respectons les normes éthiques les plus élevées dans tous les aspects des activités de notre Association.

Collaborative

Nous encourageons et appuyons la coopération entre les membres afin d'atteindre les objectifs communs et d'obtenir des résultats positifs.

Innovatrice

Nous utilisons des approches, des structures et des méthodes créatives et orientées vers l'avenir.

Axée sur les membres

Nous recueillons régulièrement les opinions de nos membres et adoptons nos programmes et services à leurs intérêts et à leurs besoins.

Principes de fonctionnement : le cadre professionnel dans lequel nous exerçons nos activités

Responsabilité

Nous mettons en place des mécanismes de rapport transparents, proposons divers canaux de participation et diffusons largement les avancées et les résultats des initiatives de collaboration.

Crédibilité

Nous privilégions des approches et des méthodes fiables et reconnues, en conformité avec les normes commerciales du Canada.

Réalisme

Nous exécutons notre mission en prenant en compte le cadre financier et politique dans lequel nous intervenons.

Nos priorités stratégiques

Priorité stratégique 1 :

Collecte et analyse des données

Examiner la possibilité d'élargir la collecte et l'analyse des données nationales sur les accidents du travail pour en améliorer la cohérence, suivre les problèmes émergents et permettre la mise en place de capacités d'analyse prédictive et d'IA à l'échelle nationale.

Nos objectifs stratégiques

- Harmoniser les normes statistiques à l'échelle nationale pour améliorer la cohérence et l'exactitude des données
- Élargir la collecte de données statistiques pour permettre des analyses plus approfondies et contribuer ainsi à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles au Canada
- Mettre à la disposition des administrateurs et des dirigeants de l'ACATC des analyses statistiques ciblées pour optimiser la prise de décisions
- Faciliter l'accès aux statistiques nationales sur les accidents du travail et les maladies professionnelles en publiant des informations en temps opportun et en adressant des communications claires au public et aux membres
- Créer un centre national des opérations pour centraliser les informations sur des enjeux communs, notamment la cybersécurité
- Devenir un pôle d'innovation où l'ACATC encouragera la diffusion des initiatives des membres à l'échelle nationale
- Collaborer avec des groupes interjuridictionnels extérieurs pour mieux faire connaître les débats nationaux dans des domaines qui ne relèvent pas des comités de l'ACATC
- Mettre en place un mécanisme de suivi économique pour observer les tendances en matière d'indemnisation des travailleurs au Canada et dans d'autres lieux, tout en maintenant une communication continue avec les membres
- Consolider les échanges avec les partenaires du système national et les homologues internationaux pour étendre notre réseau d'information et suivre les nouvelles recherches et tendances

Priorité stratégique 2 :

Plateforme de veille économique

Aider à cerner de manière proactive les nouveaux enjeux, tendances et analyses comparatives avec les agences d'indemnisation des accidents du travail au niveau national et international.



Plan stratégique de l'ACATC : 2023-2026

Vision:

L'ACATC est une source d'information fiable qui centralise les données, les tendances et les enjeux relatifs à l'indemnisation des accidents du travail au Canada.

Mission:

Par le biais de collectes et d'analyses de données, de partage des connaissances et d'actions de formation et de réseautage, l'ACATC aide ses membres à établir des systèmes d'indemnisation des accidents du travail qui soient robustes et durables dans tout le Canada.

Nos priorités stratégiques	Nos objectifs stratégiques	
<p>Priorité stratégique 3 : Comités de l'ACATC Renforcer l'efficacité et la contribution des comités de l'ACATC dans la réalisation des objectifs stratégiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Optimiser le nombre, le type et la mission des comités de l'ACATC pour une parfaite adéquation avec les objectifs stratégiques. ■ Fournir aux comités de l'ACATC les directives du Conseil sur les principales initiatives à entreprendre ■ Accroître la responsabilité des comités quant aux résultats tangibles et améliorer la communication avec le Conseil de l'ACATC 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Permettre à un plus grand nombre de membres de s'impliquer activement dans le travail des comités ■ Mettre en place un réseau de comités pour recueillir les contributions d'autres groupes nationaux afin d'avoir une vue d'ensemble des problématiques communes ■ Confier à l'ACATC la tâche de superviser l'avancement du plan de travail des comités et de leur apporter le soutien nécessaire
<p>Priorité stratégique 4 : Centralisation des renseignements sur l'indemnisation des accidents du travail au Canada Accroître la visibilité de l'ACATC comme source centrale d'information sur le système canadien d'indemnisation des accidents du travail et porte-parole à l'échelle nationale lorsque les membres l'approuvent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Transformer l'ACATC en un guichet unique pour une vaste gamme d'informations et de statistiques relatives à l'indemnisation des accidents du travail au Canada ■ Suivre et partager la couverture des médias nationaux et internationaux sur l'indemnisation des accidents du travail ■ Promouvoir les possibilités de campagnes de sensibilisation nationales communes 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Élaborer des directives et normes nationales en matière de santé, de sécurité et de retour au travail et les rendre publiques ■ Rechercher des opportunités pour répondre aux préoccupations communes
<p>Priorité stratégique 5 : Formation, réseautage et échanges d'informations Établir des liens entre les membres, centraliser les informations communes et favoriser le réseautage à travers le Canada.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organiser des événements annuels via divers moyens pour encourager la participation de tous les membres ■ Réduire les efforts inutiles et décloisonner les activités en favorisant les échanges sur les produits et services de communication, de prévention et de retour au travail à l'échelle du pays 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer des formations, des activités de réseautage et des webinaires pour le personnel, la direction et les administrateurs ■ Promouvoir un dialogue national permanent sur les actions interjuridictionnelles visant à harmoniser les politiques et les procédures ■ Adapter l'offre aux différents publics cibles
<p>Priorité stratégique 6 : Gestion du personnel et des compétences S'assurer que l'ACATC attire et retienne des collaborateurs qualifiés pour pouvoir atteindre ses objectifs stratégiques à long terme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Adapter la taille de l'organisation pour s'assurer qu'elle dispose du personnel nécessaire à la réussite du plan stratégique ■ Établir un plan de recrutement et de gestion des compétences pour attirer et retenir les employés qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Veiller à ce que les rémunérations et les avantages sociaux soient conformes aux normes du secteur. ■ Promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans toutes les pratiques